



**Attestation de dépôt de fonds – Augmentation de capital d'une
SARL / EURL / SELARL / SAS ***

Je soussigné (e), Charlotte GERARD

Agissant en qualité de Directrice d'agence Vannes Marchais Vincin

Représentant la Banque Populaire Grand Ouest, dont le siège est à Saint-Grégoire, 15 Bd de la Boutière CS 26858
35768 Saint Grégoire,

Atteste avoir ouvert un compte spécial bloqué, sous le N° 34031576457

Au nom de la - SARL / EURL / SELARL / SAS *: SAS ALVS 56

Dont le siège social est à :

5 rue Joseph Le BRIX
56250 MENTERBLANC

Qui procède à une augmentation de capital, par apport en numéraire de 8000 euros ;

Sur ce compte, il a été déposé par :

Monsieur Jean Bertrand MBIDA , associé unique dans le cas d'une EURL*
demeurant à 5 rue Joseph Le BRIX 6250 MONTERBLANC la somme de : 8000 €

demeurant à la somme de : €

demeurant à la somme de : €

demeurant à la somme de : €

demeurant à la somme de : €

demeurant à la somme de : €

Soit un total de : 8000 €

Libérant les parts nouvelles souscrites en numéraire.

Ce dépôt est effectué conformément aux dispositions légales.

Les fonds déposés ne pourront être retirés que par le mandataire social de la société sur présentation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale constatant la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

Fait le 18/08/2022 , à Vannes

Signature et cachet de la
Banque

BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST
CRÉDIT MARITIME
Agence de Vannes-Vincin
74, rue du Vincin

56000 Vannes

Tél. 02 72 96 09 80

* rayer les mentions inutiles

CEPT-ATTESTATION EST DELIVREE APRES RECEPTION DES FONDS

